

SAMOIS ATHLETISME

en partenariat avec la municipalité de Samois-sur-Seine

organise la 4^{ème} édition de « La course de Noël »

le samedi 16 décembre 2017 à 18h

Cette course de 6 km est ouverte à tous à partir de 16 ans (cadets).

Stationnement : Parking de la salle des fêtes « La Samoisienne » - Avenue de la libération.

Douches : disponibles pour hommes et femmes dans le gymnase près du départ.

Vestiaire : possibilité de laisser un sac vestiaire au départ de la course ;

Les sacs seront récupérés au niveau de la ligne d'arrivée.

Retrait des dossards : Jeudi 14, de 16h à 20h à la Mairie de Samois.

Le jour de la course à partir de 15h au gymnase – Avenue de la libération.

PARCOURS

Départ de la course près de « La Samoisienne » Avenue de la Libération,

et arrivée sur la place du village devant la Mairie

Le départ et l'arrivée sont distants de 800 m.

Parcours serpentant dans les rues éclairées du village en passant par ses lieux remarquables (église, île du Berceau, maison de Django Reinhardt, lavoir...).

INSCRIPTIONS

Sur internet : en vous connectant sur www.klikego.com

Par correspondance, en retournant le bulletin d'inscription ci-contre à :

Mairie de Samois – Course de Noël – Place de la République - 77920 – Samois, accompagné de votre chèque de règlement à l'ordre de « Samois athlétisme ».

ATTENTION : INSCRIPTIONS LIMITÉES À 450 DOSSARDS - PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE

Droits d'inscription : 8 € par personne.

7 € par personne, pour les groupes de 10 personnes.

Certificat médical de moins d'un an ou sa photocopie, obligatoire pour les non licenciés. Le certificat devra porter la mention **de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition, de la course à pied en compétition ou du sport en compétition.**

Ce document sera gardé par l'organisation. Les participants ayant fourni une photocopie doivent pouvoir présenter l'original à toute réquisition de l'autorité judiciaire.

RECOMPENSES

Un lot sera remis à chaque participant au retrait du dossard.

Proclamation des résultats et remise des récompenses aux environs de 19h15 au Foyer Django Reinhardt en face de la Mairie.

ASSURANCE

Les organisateurs sont assurés pour les bénévoles de l'organisation. Les licenciés bénéficient des garanties assurance de leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

RENSEIGNEMENTS : marc.virlouvet77@wanadoo.fr

LA COURSE DE NOEL

BULLETIN D'INSCRIPTION

N° de licence FFA (Athlé compétition, Athlé entreprise, Athlé running, Pass-running)

Club :

Nom :

Prénom :

Nationalité :

Sexe : M F Année de naissance :

N° de tel :

Adresse :

Code postal : Ville :

email :

Les titulaires d'une licence délivrée par la FFTri, la FFCO ou la FFPM pour la saison en cours devront fournir la photocopie de la licence en cours.

Les titulaires d'une licence délivrée par l'UNSS ou UGSEL pour l'année en cours devront fournir la photocopie de la carte licence.

Les titulaires d'une licence d'une fédération agréée par le Ministère des sports (sauf celles-citées ci-dessus) devront fournir une photocopie de la licence délivrée pour la saison en cours faisant apparaître la mention de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ou un certificat médical.

Les autres participants devront fournir la photocopie d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

SIGNATURE:

(Pour les mineurs, signature obligatoire des parents)

À retourner jusqu'au 11 décembre 2017 inclus à :
Mairie – Course de Noël – Place de la République – 77920 – Samois sur seine,
accompagné d'un chèque à l'ordre de « Samois athlétisme »

